



DROIT DU CYBER-RISQUE

Les cyber-risques, qu'ils résultent de malveillances (rançonnage, malware, phishing) ou d'une erreur humaine (téléchargement involontaire d'un logiciel malveillant par exemple) se multiplient et peuvent concerner aujourd'hui toutes les organisations (entreprises, associations, collectivités publiques, etc.).

Les risques financiers, judiciaires et réputationnels générés par les cyberattaques ne peuvent plus être négligés par les organisations, de même que la couverture du cyber-risque par un contrat d'assurance adapté.

LexCase a développé une forte expertise dans le domaine du cyber-risque, grâce à sa spécialisation sectorielle en IT (technologie de l'information, télécoms réglementation sur les données à caractère personnel, cybersécurité) et ses compétences disciplinaires en contentieux, droit des assurances (conseils, contentieux et compliance), droit pénal ou droit public.



NOS INTERVENTIONS EN CYBER-RISQUES

Le Cabinet propose toute une palette d'interventions en cyber-risques (audit, conseil et assistance à la mise en conformité, formation) :

- Conseil et assistance sur tous les aspects liés à la cybersécurité (Directive NIS 2, recommandations de la CNIL et de l'ANSSI, etc.) ;
- Audit (RGPD, télécom et/ou contrats d'assurance) en partenariat avec le client et des prestataires IT reconnus ;
- Conseil et assistance sur tous les aspects liés à la protection des données personnelles ;
- Formation et sensibilisation des équipes, lors de sessions portées par notre organisme LexFormation, éligibles au financement par les OPCO ;
- Revue et négociation des contrats de fourniture de services IT et de maintenance ;
- Audit des contrats d'assurance déjà souscrits ;
- Accompagnement lors de la souscription des polices d'assurance, notamment par l'adaptation des garanties proposées aux besoins identifiés et par l'analyse des clauses de franchise, de couverture, de garantie et d'exclusion ;
- Conseil et contentieux devant les juridictions ou dans le cadre des contrôles de la CNIL ;
- Conseil et assistance à la suite de failles de sécurité et/ou violation de données personnelles.

NOS MISSIONS RÉCENTES

- Audits de conformité notamment au regard du RGPD, incluant l'élaboration d'analyses d'impacts relatives à la protection des données et la validation de la documentation et des politiques de sécurité informatique au regard des exigences du RGPD ;
- Audit de conformité d'un sous-traitant sollicité par une entreprise d'assurance ;
- Accompagnement d'un client en vue de se mettre en conformité à la réglementation sur la cybersécurité (notamment la directive NIS 2) ;
- Assistance d'entreprises dans le cadre de la notification de violation de données personnelles (évaluation du risque pour les personnes concernées, rédaction de courriers aux personnes concernées, démarches de notification aux autorités de contrôle, assistance à la gestion de la relation client, mise en demeure aux prestataires, etc.) ;
- Assistance à une entreprise victime de fraude aux dirigeants et contentieux contre les banques en restitution et responsabilité ;
- Audit de contrats d'assurance existants souscrits par une entreprise, accompagnement dans l'identification des risques et aide à la souscription de garanties adaptées aux besoins identifiés par ladite entreprise ;
- Assistance des entreprises victimes de fraudes aux dirigeants et contentieux contre les banques en restitution ou en responsabilité ;
- Conseil aux entreprises suite à des pratiques de hacking et de vol de données ;
- Contentieux informatiques en manquement contractuel à l'égard des prestataires de sécurité informatique ;
- Négociation et/ou contentieux contre les assureurs sur les difficultés liées à l'application du contrat (exclusion, limitation et plafond de garantie) ;
- Plaintes pénales à la suite de cyberattaques ;
- Formation en sécurisation des systèmes d'information des entreprises ;
- Accompagnement sur la rédaction d'un support de sensibilisation des collaborateurs d'une entreprise d'assurance en matière de protection des données personnelles.

PRÉSENTATION DU CABINET LEXCASE

LexCase est né d'un projet entrepreneurial : constituer un cabinet d'avocats pluridisciplinaire, présent à Paris, Lyon et Marseille et développant un partenariat étroit avec certains cabinets d'avocats étrangers.

Régional, national et international, LexCase a choisi d'anticiper l'Europe des Régions en misant sur la proximité de ses clients tout en conservant un souci d'excellence.

LexCase compte plus de 50 avocats, dont 13 associés spécialisés dans les différentes disciplines du droit de l'entreprise.



Associations et fondations



Contentieux commercial



Données personnelles



Droit des assurances



Droit de la construction



Droit de la concurrence



Droit du cyber-risque



Droit de la Santé



Droit de l'environnement et de l'énergie



Droit de l'urbanisme et de l'aménagement



Droit des sociétés / Fusions-acquisitions



Droit économique



Droit fiscal



Droit immobilier



Droit pénal des affaires



Droit public des affaires



Médiation et arbitrage



Droit social



Entreprises en difficulté



Immigration



Propriété intellectuelle



Technologies de l'information et e-commerce

NOS FORMATIONS

Pour mieux accompagner nos clients et leur fournir une offre de formation la plus complète, LexCase a contribué à la création d'un organisme de formation présent à Paris, Lyon et Marseille et réunissant des professionnels du droit et du chiffre : LexFormation, qui assure des formations éligibles à la prise en charge de la formation continue des salariés. LexCase offre ainsi à ses clients la possibilité de bénéficier d'une formation à la carte ou choisie parmi le catalogue existant.

LexFormation propose un module sur les bonnes pratiques pour vous prévenir d'un cyber-risque.

www.lexformation.com
contact@lexformation.com



LexFormation

CONTACTS



Iliana BOUBEKEUR
Avocate associée
IP / IT / DATA
[@ iboubekour@lexcase.com](mailto:iboubekour@lexcase.com)



Delphine LOYER
Avocat Associé /
Spécialiste
Droit des Assurances
[@ dloyer@lexcase.com](mailto:dloyer@lexcase.com)



Maxime BÜSCH
Avocat Associé
Droit Public des Affaires
[@ mbusch@lexcase.com](mailto:mbusch@lexcase.com)



Stéphanie HORESNYI-PERREL
Avocat Of-Counsel
Droit des Assurances
[@ shoresnyiperrel@lexcase.com](mailto:shoresnyiperrel@lexcase.com)



Guillaume BUSSEUIL
Avocat
IP / IT / DATA
[@ gbusseuil@lexcase.com](mailto:gbusseuil@lexcase.com)



Lyon
2, rue P^{dt} Carnot · 69002 Lyon
+33 (0)4 37 23 11 11

Paris
17, rue de la Paix · 75002 Paris
+33 (0)1 40 20 22 22

Marseille
38, rue Grignan · 13001 Marseille
+33 (0)4 91 33 22 22